**ANNEXE 2 : DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le porteur de projet devra s’appuyer à présenter une organisation tenant compte de la réponse aux besoins spécifiques de chaque territoire, à savoir :

* La Guadeloupe, Marie-Galante, Les Saintes et La Désirade
* Saint-Martin et Saint-Barthélemy

1. **Présentation de l’équipe dédiée** **de l’UAPED**

Fournir les documents suivants :

* Organigramme de l’équipe
* Tableau des ETP
* Diplômes des personnels
* Fiches de poste
* Plan de formation continue pluriannuel

1. **Présentation de l’équipe de l’antenne des Îles du Nord[[1]](#footnote-1)**

Fournir les documents suivants :

* Organigramme de l’équipe
* Tableau des ETP
* Diplômes des personnels
* Fiches de poste
* Plan de formation continue pluriannuel

1. **Description du parcours d’accompagnement au sein de l’UAPED**
2. L’entrée dans le dispositif

*Décrire les modalités d’orientation et d’accueil du mineur au sein de l’UAPED*

1. Le protocole de fonctionnement de la prise en charge par l’UAPED

*Décrire le déroulé de la prise en charge en soins médico-légaux, pédiatriques et médico-psychologiques*

1. L’organisation de l’accueil des enfants en provenance de Marie-Galante, des Saintes et de la Désirade

*Décrire le parcours de prise en charge des enfants en provenance des Îles du Sud*

1. L’organisation de la prise en charge avec l’antenne des Îles du Nord [[2]](#footnote-2)

*Décrire les modalités d’organisation de l’activité d’expertise de l’UAPED à destination de l’antenne des Îles du Nord.*

*Décrire les critères d’identification des situations nécessitant le transfert des enfants des Îles du Nord vers l’UAPED*

1. La sortie du dispositif

*Décrire les modalités d’organisation de la prise en charge post-UAPED en lien avec les différents acteurs et notamment le dispositif d’appui à la coordination.*

1. **Organisation du travail en réseau**

* Conventions de partenariat à développer ou conforter, protocoles d’adressage…

*A minima, devront obligatoirement figurer au projet les partenariats avec les acteurs suivants :*

* *Les associations d’aide aux victimes de la Guadeloupe et des Îles du Nord*
* *Le Département de la Guadeloupe (ASE, PMI, SSEPED Guadeloupe)*
* *Les Collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy (ASE, PMI, CRIP)*
* *L’Education nationale*
* *L’Etablissement public de santé mentale (prise en charge en pédopsychiatrie par les CMP de secteur)*
* *Le dispositif d’appui à la coordination de la Guadeloupe (DAC)*
* Organisation, composition et fonctionnement du comité technique de l’UAPED *(représentation de l’antenne des Îles du Nord requise)*

1. **Localisation de l’UAPED**

* Descriptif des locaux *(prendre en compte d’éventuels travaux futurs)*
* Plan des locaux *(prendre en compte d’éventuels travaux futurs)*

1. **Présentation du budget prévisionnel sur les trois premières années d’activité**

**Budget prévisionnel de l’UAPED (dotation de 115 000€)**

* Budget de fonctionnement de l’UAPED
* Budget d’investissement de l’UAPED

**Budget prévisionnel de l’antenne des Îles du Nord (dotation de 45 000€)[[3]](#footnote-3)**

* Budget de fonctionnement de l’antenne des Îles du Nord
* Budget d’investissement de l’antenne des Îles du Nord

1. **Calendrier de mise en œuvre du dispositif**

**ANNEXE 3 : CRITERES DE SELECTION DU PROJET**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **THEMES** | **CRITERES** | **COTATION** | |
| **Qualité de l'accompagnement proposé et respect des exigences du cahier des charges** | Accompagnement adapté aux différentes missions de l'UAPED : accueil du mineur victime, soins et protection adaptés, prise en charge globale (médico-psychologique, médico-légale et judiciaire) et possibilité d'une audition dans des locaux adaptés par les services d'enquête | 8 | 25 |
| Qualité du projet et respect des attendus : adaptation des locaux, capacités d'intervention sur les différents territoires, coordination avec les différents acteurs, modalité d'entrée et de sortie du dispositif... | 7 |
| Composition de l'équipe pluridisciplinaire et adéquation des compétences mobilisées avec le projet (organigramme, fiches de poste, lettres de mission, plans de formation continue…) | 7 |
| Co-construction du projet avec les différents partenaires | 3 |
| **Coopérations et partenariats envisagés** | capacité à travailler en réseau pour organiser le parcours de prise en charge du mineur victime de l'entrée à la sortie du dispositif (conventions de partenariat, protocoles d'adressage, organisation partagée…) | 7 | 15 |
| Adéquation des partenariats prévus au regard du public ciblé | 5 |
| Degré de formalisation des partenariats | 3 |
| **Capacité de mise en œuvre du projet et équilibre financier** | Coût global du projet, équilibre et cohérence du budget au regard du cadrage financier défini par le cahier des charges | 6 | 10 |
| Capacité de mise en œuvre du projet par le candidat (respect du calendrier, capacité financière, expérience du candidat dans la prise en charge des violences) | 4 |
| **TOTAL** | | **50** | **50** |

1. Ce paragraphe devra être renseigné par les équipes du Centre Hospitalier Louis Constant FLEMING [↑](#footnote-ref-1)
2. Une antenne de l’UAPED sera constituée au Centre Hospitalier Louis-Constant FLEMING pour la prise en charge des situations sur les Îles du Nord ne nécessitant pas de transfert vers l’UAPED de la Guadeloupe. Ce paragraphe devra être co-construit avec les équipes des Îles du Nord. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ce paragraphe devra être renseigné par les équipes du Centre Hospitalier Louis Constant FLEMING [↑](#footnote-ref-3)